

Jumelage d'un parc national canadien et d'un parc français



(De gauche à droite), M. Thomas Ross, directeur intérimaire du parc national Banff, M. Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes, M. Gilles Desaulniers, directeur de Parcs Canada pour la région du Québec et co-président du comité Canada-France sur les parcs nationaux et la faune, et M. Pierre Desmeules, directeur du Service canadien de la faune pour la région du Québec, écoutent attentivement M. Ginesi, président du parc national du Mercantour, prononçant une allocution à Banff, cet été.

Un nouveau lien a été établi entre le Canada et la France par le jumelage du parc national Banff et du parc du Mercantour.

Les documents commémoratifs ont été remis aux représentants des deux pays lors d'une cérémonie qui a pris place cet été à Banff. Les co-présidents du comité Canada-France sur les parcs nationaux et la faune, M. Gilles Desaulniers, de Parcs Canada, et M. Jean Servat, du ministère français de l'Environnement, représentaient respectivement les gouvernements canadien et français.

Banff, l'aîné des parcs nationaux canadiens, et le parc du Mercantour, le cadet des parcs nationaux français, se ressemblent sur plusieurs points. Tout comme Banff, le parc du Mercantour est un parc de montagne, profondément marqué par les glaciations et sujet aux avalanches. Dans les deux parcs, la flore et la faune sont abondantes et variées. Le bouquetin ressemble beaucoup au mouflon des Rocheuses et ses cornes élégantes, légèrement recourbées, sont aussi caractéristiques et aussi facilement reconnues en France que le sont au Canada les anneaux massifs du mouflon des Rocheuses.

La différence entre les deux parcs se manifeste surtout dans l'approche philo-

sophique du jeune système des parcs nationaux français. Le premier parc a été créé en 1963 et celui du Mercantour date de 1979. En France, les visiteurs d'un parc national trouveront très peu de services dans la zone du parc proprement dit. Les services pour se loger, se nourrir, camper ou se récréer sont fournis en géné-



Alpinistes dans le parc national Banff (Alberta).

ral sur une base commerciale, dans une zone pré-parc.

Le jumelage Banff-Mercantour aura pour effet de renforcer l'esprit de collaboration qui existe entre les deux pays en matière de conservation et protection de l'environnement.

Le Canada et la France échangent de l'information, des connaissances techniques et du personnel en relation avec les parcs nationaux depuis 1974, alors que Parcs Canada et le ministère français de l'Environnement et de la Qualité de la vie décidèrent de former un comité Canada-France sur les parcs nationaux, dont les membres se réuniraient périodiquement.

Le parc du Mercantour couvre 70 000 hectares dans les Alpes-Maritimes, région du Sud-Est de la France. Le parc Banff créé en 1885 se trouve en Alberta.

Regards sur les parcs, publication de Parcs Canada, vol. 3, n° 4.

Chauffe-eau solaires résidentiels

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean Chrétien, a annoncé l'octroi d'une subvention de \$2 500 000 destinée à financer 14 projets dans le cadre du Programme de démonstration de chauffe-eau solaires résidentiels.

Cette initiative, qui fait partie du Programme d'achat et d'utilisation d'équipement solaire géré par le ministère des Travaux publics, a pour but de faire valoir l'amélioration du rendement et de la rentabilité des chauffe-eau solaires, d'offrir à l'industrie solaire canadienne l'occasion de commercialiser et d'installer ce type d'appareil, et d'évaluer le niveau d'intérêt des consommateurs canadiens pour ce genre de système. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources administrera le programme par l'entremise d'accords signés avec des entrepreneurs privés.

En tout, on distribuera 1 125 systèmes d'un bout à l'autre du Canada, dans des maisons privées choisies par les gestionnaires des projets. Tous doivent être installés avant le 31 mars 1983.

Un comité interministériel du gouvernement canadien a évalué 39 soumissions selon les critères suivants: stratégies de commercialisation, rendement et prix de vente des systèmes, et expérience du soumissionnaire. De ce nombre, 14 compagnies ont été choisies pour installer les chauffe-eau solaires d'un bout à l'autre du Canada. Dans certaines localités, les entrepreneurs principaux font faire l'installation des systèmes en sous-traitance.